

# rfgenealogie.com

> Ressources > [Dossiers](#)

ABONNÉS

## Une source insolite : les publicités anciennes

Par Laurence Abensur-Hazan | Seine-Maritime (76) | 17.05.2022 | [Dans les archives](#)

En parcourant la presse ancienne, le regard est souvent attiré par les belles « réclames » qui vantent d'une manière désuète l'achalandage d'un magasin ou en révèle plus sobrement les coordonnées. Au-delà de ce que les publicités d'hier nous livrent sur une époque révolue, en quoi peuvent-elles être utiles à nos recherches d'aujourd'hui ?

Ces « réclames » diverses sont souvent réunies dans les dernières pages lorsque les journaux n'en comptaient que quatre. Lorsqu'ils se sont enrichis de pages supplémentaires, elles ont alors été plus disséminées au fil des pages. Souvent exclues de la recherche plein texte qui permet de faire apparaître les résultats correspondant à un mot clé (ou un ensemble de mots clé) que l'on aura au préalable saisi dans la barre de recherche du site, elles ne seront visibles qu'à l'internaute curieux, disposé à passer un peu de temps à parcourir les pages des journaux anciens. Nul doute qu'il en sera alors récompensé, ne serait-ce que pour reconstituer l'atmosphère de la vie quotidienne d'ancêtres confrontés à des pratiques et argumentaires commerciaux bien différents de ceux d'aujourd'hui. C'est l'ambiance des romans de Balzac et Zola qui s'offre à nous !

### De l'avis à la publicité

La publicité fait son apparition dans la presse dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, suite à la création à Paris de la Société Générale des Annonces (SGA) en 1845. Elle avait pour but de régir la publicité paraissant dans la presse. Elle a rejoint l'agence de presse Havas en 1852. C'est donc à partir de cette période que de véritables publicités commencent – timidement toutefois - à paraître dans les journaux. Elles se développent véritablement dans les toutes dernières décennies du XIX<sup>e</sup> et plus encore au début du XX<sup>e</sup> siècle. Auparavant, on trouvait plutôt des avis informant les lecteurs – clients potentiels – de la confidentialité (ou tel professionnel en un lieu) de l'arrivée de cookies pour vous proposer des services personnalisés.

OK

Avis ou véritables publicités étaient bien sûr payants, ce qui explique leur faible présence au sein des périodiques. Pendant longtemps, rares étaient donc les professionnels qui y recouraient.

Lorsqu'elles existaient, leur cadre dépassait alors largement celui des activités commerciales et il n'était pas rare par exemple que des professeurs signalent les cours qu'ils dispensaient ou que des professionnels de santé informent de leur présence ou des traitements qu'ils pratiquaient. La poursuite sur plusieurs numéros de la parution d'un avis de ce genre renseigne au minimum sur la durée d'exercice en un lieu donné. À Rouen, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le docteur Blanc a ainsi exercé dans son « *cabinet-dispensaire* » situé dans la « *maison du menuisier* » au 40 A rue Royale-Malpalu, devenue rue de la République, puis rue Impériale tout en conservant pour les habitants l'appellation « *Malpalu* ». Il y soignait des « *maladies secrètes* »... On imagine aisément de quoi il s'agissait ! Un sondage dans plusieurs numéros du *Journal de Rouen* accessible en ligne sur le site des Archives départementales de Seine-Maritime permet de retrouver plusieurs avis publiés par le Dr Blanc, dont l'un paru le 9 avril 1856 souligne qu'il soigne ces pathologies à Rouen depuis 16 ans. La précision de ces éléments permet d'envisager une poursuite des recherches sur ce praticien, sa famille ou son lieu d'exercice dans d'autres sources mais sur une période maintenant bien définie.

### Contenu d'une publicité

Même s'il n'y a pas vraiment de format publicitaire type, on constate tout de même qu'au XIX<sup>e</sup> et dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle encore, les publicités étaient beaucoup plus riches en informations que celles que nous connaissons maintenant. Une publicité pour un commerce donnait presque toujours le nom de celui ou celle qui le tenait, parfois avec son prénom ou une initiale, son statut matrimonial s'agissant des femmes (Mme x ou Mme Vve x), l'adresse principale et le cas échéant celles des boutiques secondaires, le nom de l'enseigne, le type de marchandises vendues. Lorsque le commerçant avait obtenu un prix pour un motif ou un autre, il ne manquait pas de le mentionner. S'il avait repris le commerce d'un propriétaire précédent, qu'il s'agisse d'un parent ou d'un tiers, il ne manquait pas non plus de le préciser, ce qui constituait un gage de confiance pour sa clientèle. La date de fondation d'un commerce peut aussi être rappelée.

Dans les premiers temps de l'existence du registre du commerce et des sociétés (RCS), institué en France en 1919, il était également fréquent que le numéro d'inscription soit indiqué. À partir de cette époque, c'est le document majeur qui vous racontera les étapes de la vie du commerce tenu par vos aïeux, de son ouverture ou sa fermeture matérialisée par sa radiation du registre. En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez notre [Politique de Confidentialité](#) ([/politique-de-confidentialite](#)) et l'utilisation de cookies pour vous proposer des services personnalisés.

## Une recherche par l'exemple

Si votre famille exerçait à Lyon ou dans sa région, vous aurez la chance de pouvoir mener en ligne des recherches autour du commerce qu'elle tenait. Plusieurs documents issus des fonds du tribunal de commerce sont en effet accessibles sur le site des Archives du département du Rhône et de la métropole lyonnaise : le fichier nominatif et chronologique des commerçants et entreprises de Lyon, les répertoires et le registre du commerce et des sociétés lui-même.

À partir d'une publicité parue en 1927 dans un annuaire, le *Guide Sam*, pour un commerce lyonnais tenu par un certain Anaf ❶, une recherche dans ces sources en ligne permet donc facilement de retrouver la fiche correspondante qui nous apprend que ce magasin de soieries et fourrures a été fondé en 1920 au 36 rue Centrale ❷. Plusieurs modifications sont ensuite intervenues, dont certaines durant la Seconde Guerre mondiale puisque le commerçant étant juif, son magasin a subi la procédure d'aryanisation économique : il a été confié à deux administrateurs provisoires successifs dont les noms sont indiqués. La fiche nous apprend aussi que son propriétaire avait été naturalisé en 1927 ❸.

Le numéro d'inscription au registre du commerce de Lyon figurant sur la fiche – 3604 – apparaît aussi sur la publicité ❹, moyen supplémentaire de confirmer qu'il s'agit bien du même commerçant, l'adresse étant par ailleurs identique.



En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez notre [Politique de Confidentialité](#) ([/politique-de-confidentialite](#)) et l'utilisation de cookies pour vous proposer des services personnalisés.

Publicité parue dans le « Guide Sam », annuaire de l'Orient de 1927, pour les magasins lyonnais de fourrures et soieries Anaf.

Crédits : Collection Laurence Abensur-Hazan

Nom *Anaf* ④ 58A 1980

Nature du Commerce *Objets fourrés* N° analytique *504*

	ANNÉE	N° Chronologique	ADRESSE
Inscription	1920	4083	36 rue Centrale ② REIMMATRICULATION sous le n° 58A 1980
Déclarations modificatives	1926	1609	<i>Services bagages (à l'Hotel Filles)</i> Commerce (1) supprimé. Naturalité française ③ Adm. provisoire Adm. provisoire
	1927	422	
	1927	2978	
	1943	8849	

Fiche au nom de Anaf (fichier des commerces ANA-AND.3767, 6U1 5009 Archives du Rhône et de la métropole de Lyon).

Crédits : AD69

Lors de la consultation de la fiche, il faut bien noter le numéro d'ordre indiqué à côté de l'année d'inscription qu'il est également nécessaire de retenir : 4083 et l'année 1920 dans notre exemple. Il sera indispensable pour repérer l'inscription dans le registre du commerce lui-même dans lequel il faut poursuivre la recherche en ciblant le volume correspondant à l'année. Accessible en ligne dans notre exemple – ce qui est loin d'être le cas partout –, le registre donne alors beaucoup de renseignements supplémentaires ⑤ : Nissim Mardoché Anaf a fait enregistrer son commerce le 2 septembre 1920. Il dispose de deux adresses professionnelles que l'on retrouve dans sa publicité : un siège social et une succursale à l'enseigne « La Bayadère ». Il a été naturalisé par décret du 23 mars 1927. Le numéro de son dossier de naturalisation, 28922X26, est même fourni, ce qui facilite grandement l'identification ensuite de la cote à commander aux Archives nationales si on veut le consulter. N. Anaf a survécu à la guerre puisqu'il a fait réimmatriculer son commerce en 1958.

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez notre **Politique de Confidentialité** ([/politique-de-confidentialite](#)) et l'utilisation de cookies pour vous proposer des services personnalisés.



***genealogiques***), Archives & Culture, Paris, 2021.

Retrouvez ce dossier dans nos publications : **Magazine n°260**.

Mots-clés : **Publicités**, **Presse ancienne**.

Document issu du site de la Revue française de Généalogie -  
<https://www.rfgenealogie.com>

En poursuivant votre navigation sur ce site, vous acceptez notre **Politique de Confidentialité** ([/politique-de-confidentialite](#)) et l'utilisation de cookies pour vous proposer des services personnalisés.